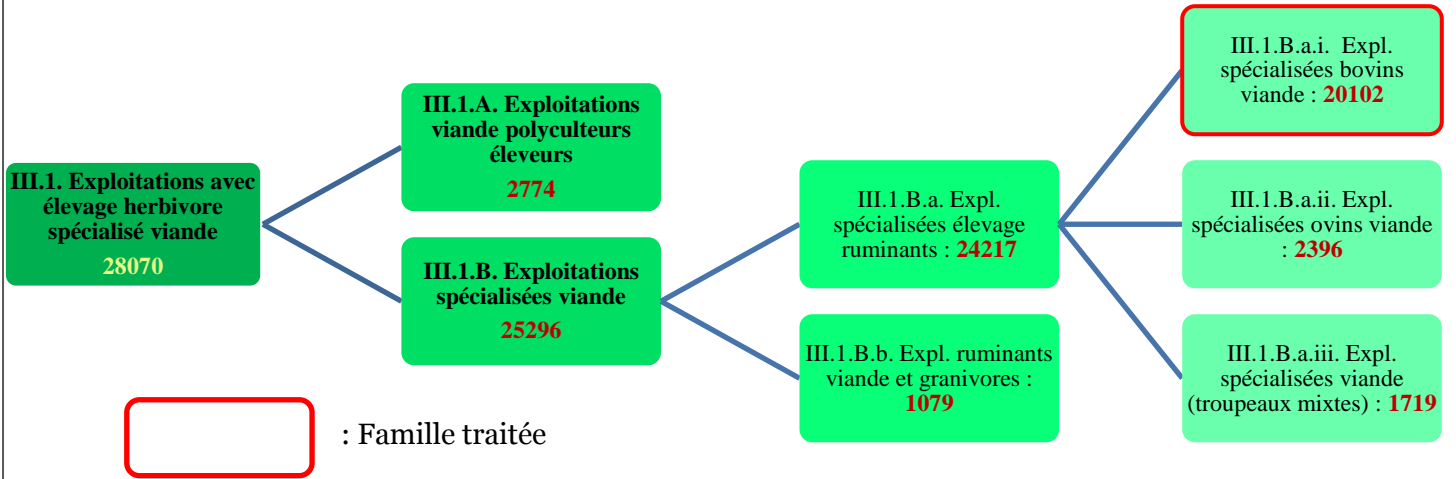


La famille III.1 « exploitations avec élevage herbivore spécialisé viande » et les différentes déclinaisons



Critères retenus

(Famille III.1.B.a.i de la typologie INOSYS)

Exploitations professionnelles* de la typologie INOSYS :

- La présence d'au moins 10 vaches allaitantes,
- Une SFP** qui représente plus de 2/3 de la SAU de l'exploitation,
- Une part des UGBAG « bovins viande » supérieure ou égale à 85 % des UGBAG ruminants viande

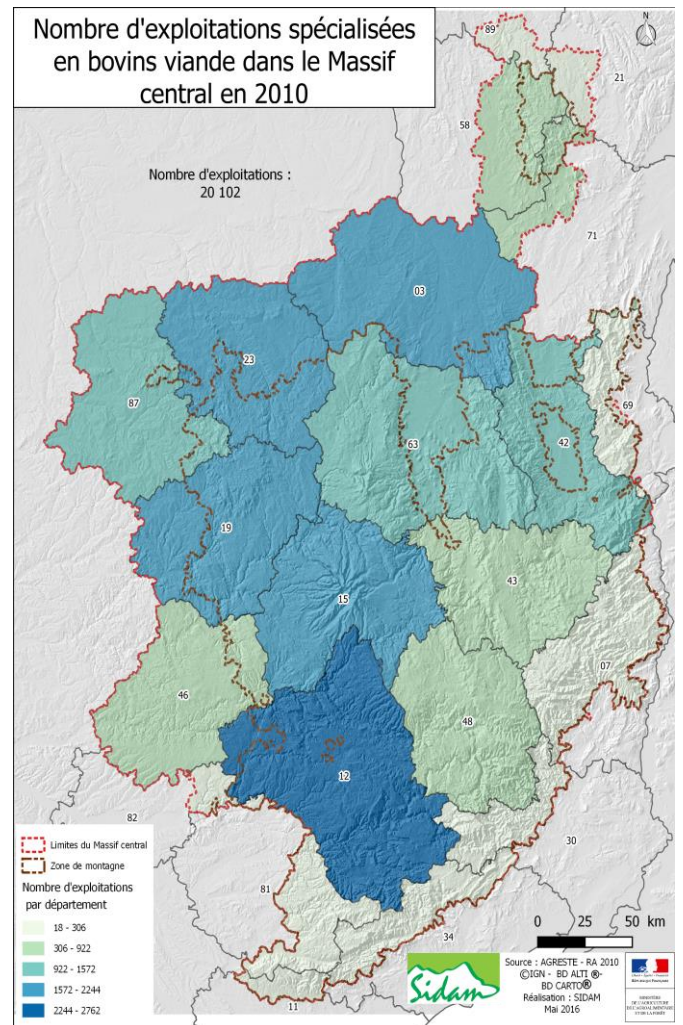
*PBS > 25 000 € et PBS < 25 000€ et UTA > 0.5

** Sigles : glossaire page 6

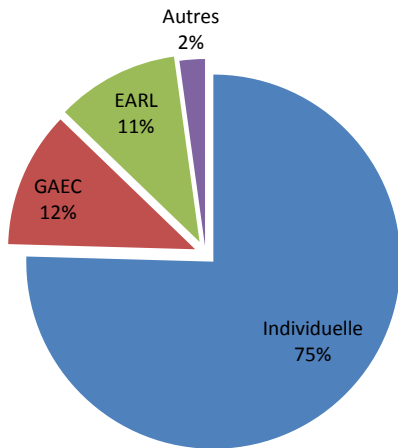
Données de cadrage

2010	Moyenne
SAU (ha)	85
PBS (€)	51 450 euros
UTA	1.5
UGBAG bovins	82
Vaches viande	53
Faire valoir direct (ha)	28
SFP (ha)	80
STH (ha)	59
Céréales (ha)	5
Maïs fourrage et ensilage (ha)	1

Nombre d'exploitations spécialisées en bovins viande dans le Massif central en 2010

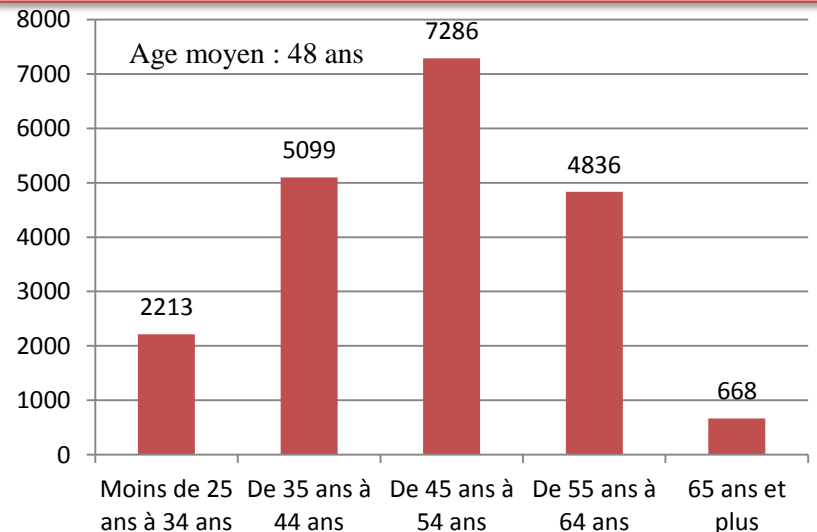


Répartition des exploitations en fonction des formes juridiques



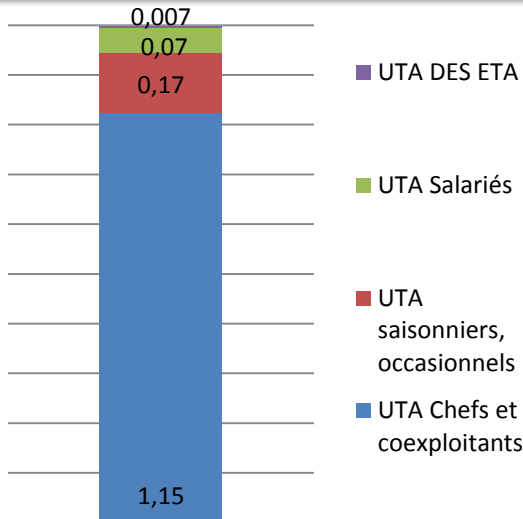
- ⇒ Le statut individuel reste majoritaire pour 75 % des exploitations.
- ⇒ 18 % des chefs d'exploitations ou 1^{er} coexploitant ont une double activité (elle concerne principalement des postes d'élus : 4 %).

Répartition par âge des chefs d'exploitation ou 1^{er} coexploitant



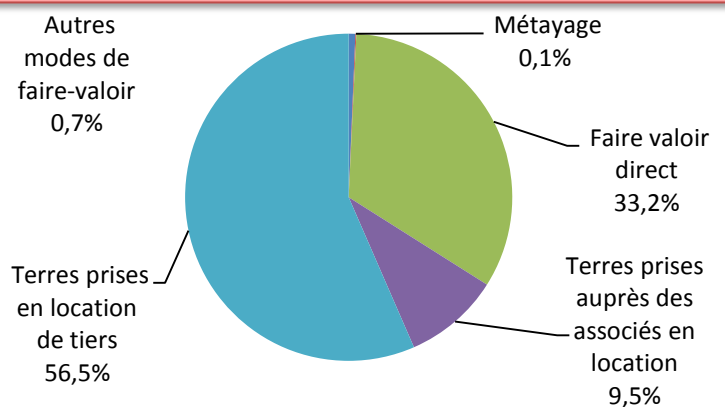
- ⇒ Près de 36 % des exploitants ont entre 45 et 54 ans.
- ⇒ 5504 exploitations ont un chef d'exploitation ou 1^{er} coexploitant âgé de 55 à 65 ans et plus, ce qui représente 27 % des exploitations du Massif central, qui seront des exploitations à transmettre prochainement.

UTA (1,5 UTA en moyenne par exploitation)

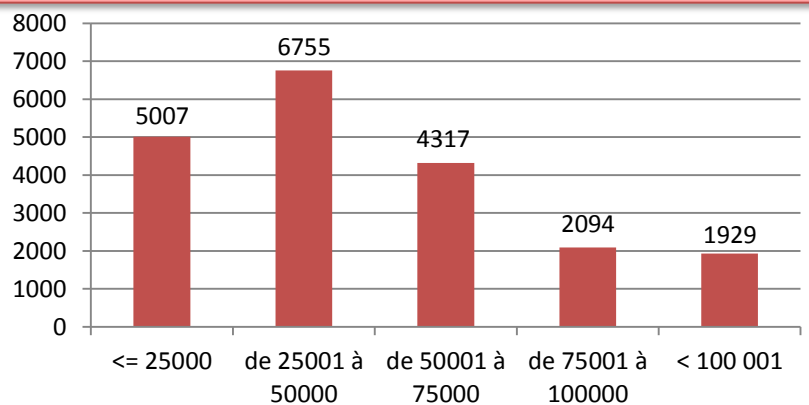


- ⇒ Le mode de faire-valoir indirect reste majoritaire pour 67 % de la SAU et en moyenne 57 ha.
- ⇒ 58 % des exploitations ont un PBS inférieur ou égal à 50 000 euros.
- ⇒ Pour les exploitants de plus de 65 ans, ils disposent en moyenne d'un PBS de 27 922 euros.

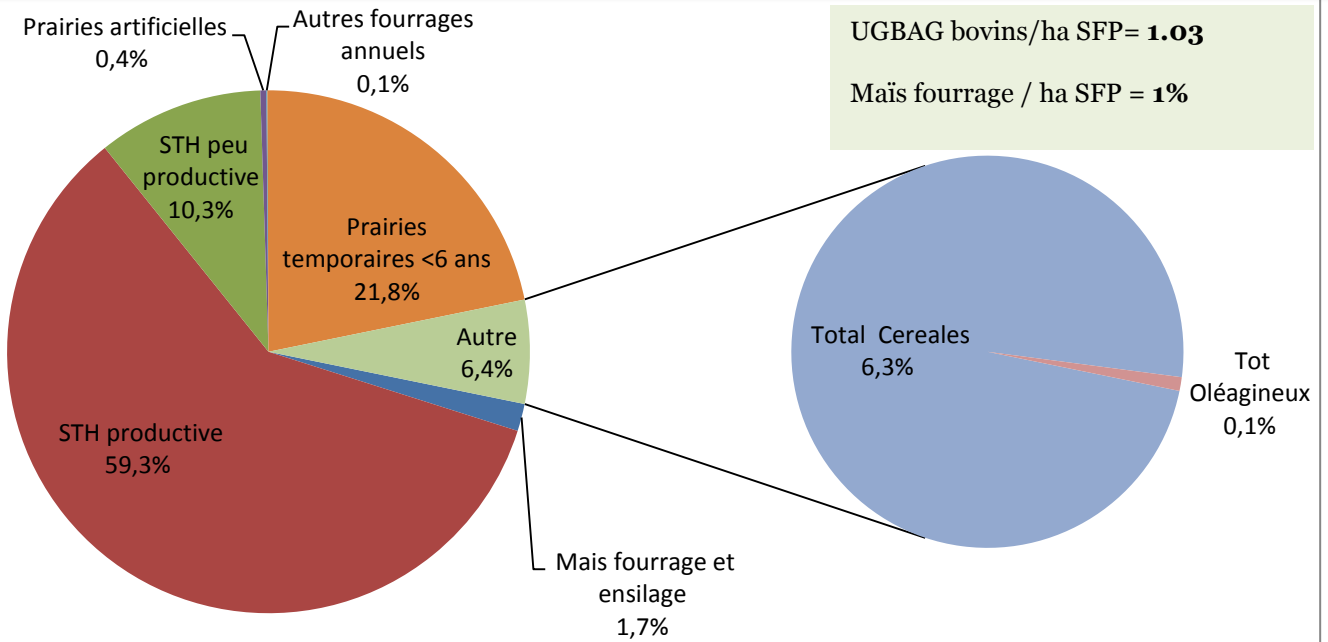
Répartition de la SAU par mode de faire-valoir



Répartition des exploitations par classe de PBS

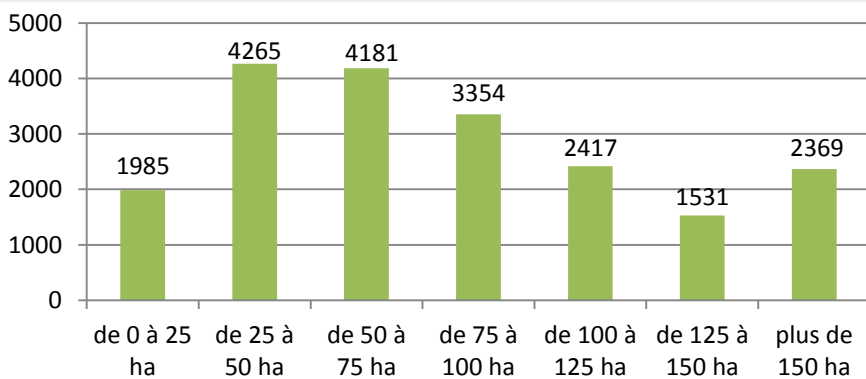


Répartition de la SAU



⇒ 92 % de la SAU correspond à une surface en herbe dont 69 % de prairies permanentes.

Répartition des exploitations par classe de SAU



⇒ 51 % des exploitations ont une SAU inférieure à 75 ha, soit 10 431 exploitations agricoles.

⇒ 31 % des exploitations ont une SAU supérieur à 100 ha, soit 6317 exploitations.

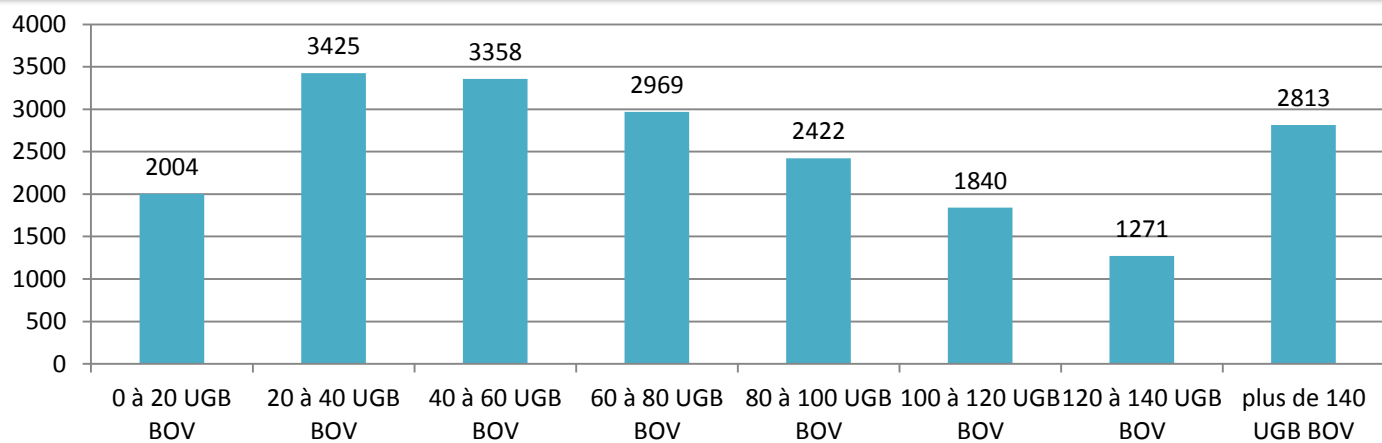
Nombre d'exploitations et SAU moyenne par zones défavorisées

	Nombre d'exploitations	SAU moyenne (en ha)
Défavorisée simple	4313	108,5
Montagne	12 098	76,1
Piémont	3462	87,8
Plaine	229	92,6

⇒ Des exploitations agricoles spécialisées en bovins viande présentes en montagne (les départements de l'Aveyron, du Cantal, de la Corrèze et de la Creuse qui concentrent 46 % des exploitations).

⇒ Un différentiel de 32 ha soit 9 % entre la SAU moyenne en ZDS et la SAU moyenne en zone de montagne.

Répartition des exploitations par classe d'UGBAG

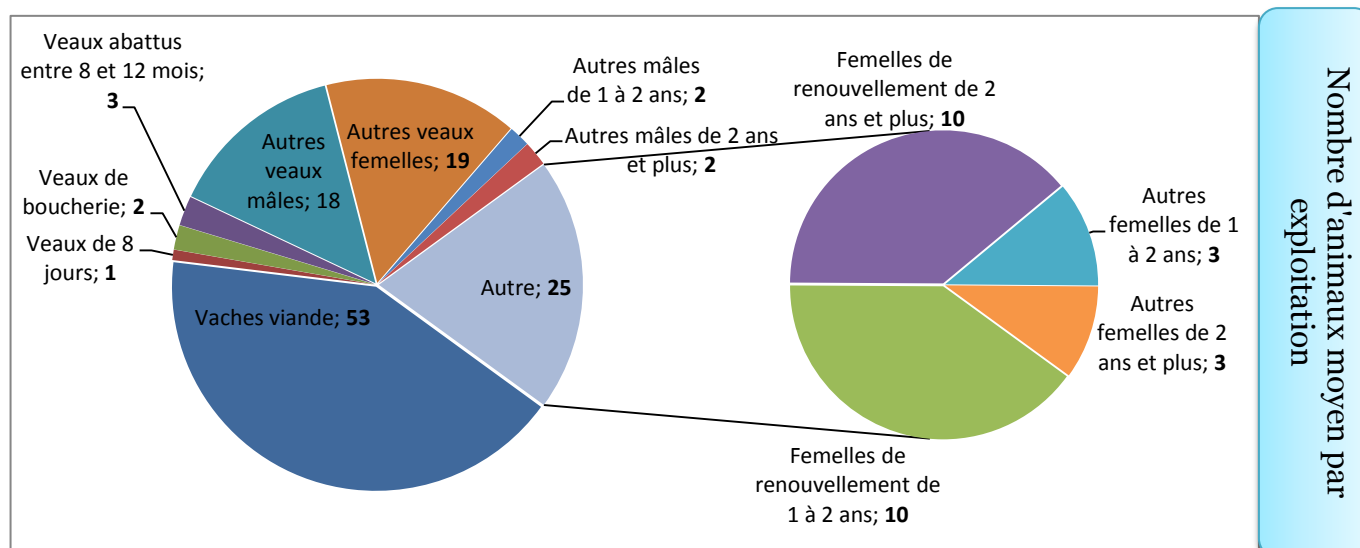


- ⇒ Plus de 58 % des exploitations ont un cheptel inférieur à 80 UGBAG bovins viande.
- ⇒ 29 % des exploitations ont un cheptel supérieur à 100 UGBAG bovins viande, soit 5924

Nombre d'UGBAG moyen et total par zones défavorisées

Zones défavorisées	Nombres d'exploitations	Nombre d'UGBAG moyen	Total des UGBAG
Défavorisée simple	4313	133	573 187
Montagne	12 098	81	981 723
Piémont	3462	106	366 405
Plaine	229	106	24 224

- ⇒ Un différentiel de 52 UGBAG sur le nombre moyen d'UGBAG bovins viande entre la zone défavorisée simple et la zone de montagne.
- ⇒ La zone de montagne concentre au total 50 % des UGBAG bovins viande en zone défavorisée, soit en tout 981 723 UGBAG bovins viande.

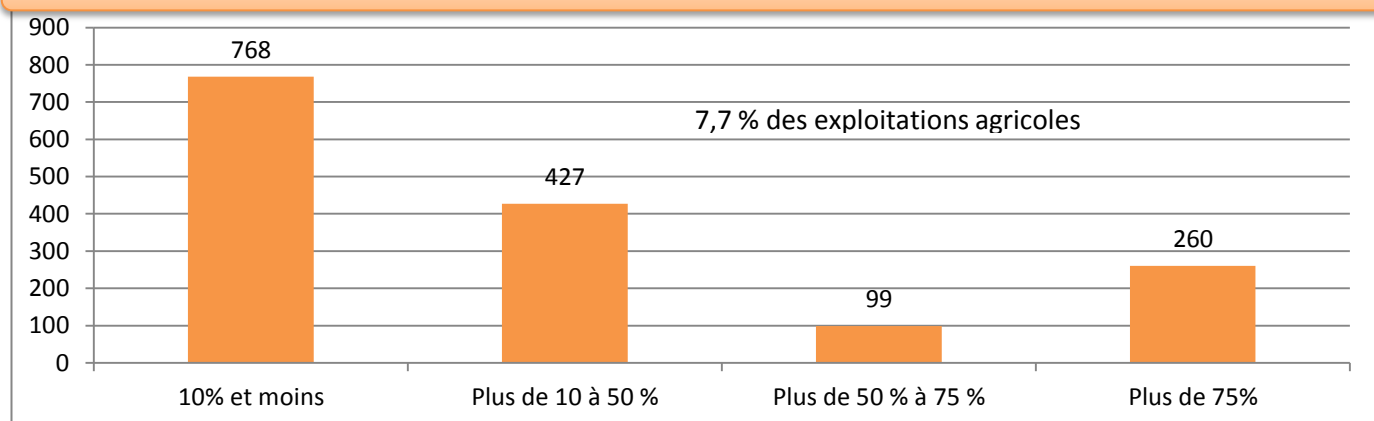


Diversité des exploitations au sein du système

Part des exploitations produisant sous signe de qualité	... commercialisant via des circuits courts	... ayant une activité de diversification	... commercialisant d'au moins un produit en vente direct
	36.4 %	7.7 %	6.7 %	5.3 %

- ⇒ 7318 exploitations ont une production sous signe de qualité (AOP, AOC, label ...) ce qui représente près de 36 % des exploitations spécialisées en bovins viande.
- ⇒ 1543 exploitations commercialisent leurs produits via des circuits courts, qui représentent 8 % d'entre elles.

Part du chiffre d'affaire des exploitations agricoles commercialisant en circuit court



- ⇒ Pour la majorité des exploitations, la part de la commercialisation en circuits courts dans le chiffre d'affaires représente moins de 10 %.

Régime d'imposition en 2010

Régime forfaitaire	Nombre d'exploitations
Forfait collectif	10 307
Réel normal ou simplifié	9772
Autres	23

- ⇒ Le régime d'imposition forfait collectif est majoritaire pour 51 % des exploitations agricoles soit 10 307 exploitations agricoles.

INOSYS : un projet, une typologie

Le projet INOSYS des chambres d'agriculture a pour objectif de créer des observatoires régionaux des systèmes d'exploitation dans les territoires, dans un but de conseil, d'innovation et de prospective. De fait, la constitution d'une typologie détaillée et complète des systèmes d'exploitations agricoles présente à l'échelle de la France était une première étape à respecter. Les types ont tout d'abord été définis à dire d'experts et en concertation avec les Instituts techniques, puis ils ont été caractérisés à l'aide du recensement agricole 2010. La typologie a été co-construite au niveau national afin d'établir une base commune, puis elle a été ensuite déclinée à l'échelle de chaque région pour mieux faire dégager les particularismes de chacune.

INOSYS : les étapes de construction

La typologie INOSYS est basée sur une approche technique et une approche systémique. La dimension nationale du projet, piloté par l'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture) a permis de mettre en place de grands principes partagés par chacun. Un système est constitué d'une combinaison d'ateliers, qui sont significatifs à partir d'un seuil minimal (en nombre d'animaux ou d'hectares). Les différents ateliers n'ont pas le même impact sur le système, même lorsqu'ils sont significatifs. En outre, les productions sont hiérarchisées selon leur impact. Par conséquent, les exploitations strictement végétales sont séparées des exploitations avec élevages, pour ensuite séparer les exploitations en polyculture élevage, et les exploitations spécialisées en élevage.

Dans le cadre d'INOSYS, la caractérisation des systèmes a permis de démarquer deux types de systèmes : les systèmes dits « *spécialisés* » qui ne concernent qu'un seul atelier de production significatif, et les systèmes dits « *en ayant* » qui regroupent au moins deux ateliers significatifs, on emploiera le terme de mixte. Lorsque qu'une exploitation dépasse le seuil de significativité pour une production donnée, elle sera considérée comme « mixte ».

Glossaire

- **AOC : L'Appellation d'Origine Contrôlée** fait référence à un produit dont toutes les étapes de fabrication sont réalisées dans une même zone géographique, selon un savoir-faire reconnu donnant ses caractéristiques au produit.
- **AOP : L'Appellation d'Origine Protégée** est l'équivalent européen de l'AOC. Elle protège le nom d'un produit dans tous les pays de l'Union européenne.
- **PBS : Production Brute Standard** est une valeur en euros permettant de décrire un potentiel de production des exploitations (hors subventions). Cette valeur permet ensuite de classer les exploitations selon leur dimension économique et leur orientation de production. Elle est calculée à partir de coefficients en euros appliqués à chaque hectare et tête de bétail.
- **SAU : Surface Agricole Utilisée** est une notion statistique normalisée à l'échelle européenne. Cette superficie comprend les terres arables, les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes.
- **SFP : Surface Fourragère Principale** comprend les fourrages en culture principale (fourrages annuels, prairies artificielles, prairies temporaires) et la Surface Toujours en Herbe (prairies naturelles, parcs et landes peu productifs).
- **STH : Surface Toujours en Herbe** comprend les surfaces en prairie naturelle, les landes et les parcours (<10% de boisement), ainsi que les alpages et les estives individuelles.
- **UGBAG : Unité Gros Bovins Alimentation Grossière** compare les animaux sur la base de leur consommation d'aliments grossiers (herbe, fourrages ...).
- **UTA : Unité de Travail Annuel** est une mesure permettant de mesurer le travail fourni par la main d'œuvre sur une exploitation. On estime qu'une UTA représente le travail d'une personne à plein temps sur une année entière.
- **ZDS : Zones Défavorisées** sont des espaces soumis à des handicaps à la fois économiques, agricoles, physiques et démographiques spécifiques, dans lesquels s'appliquent des aides adaptées pour soutenir l'activité agricole.

Rédacteur : Pierre Granet (SIDAM)

Ce programme bénéficie de financements provenant du CASDAR

Avec l'appui technique du Service régional de l'information statistique, économique et territoriale de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne Rhône-Alpes, 16B Rue Aimé Rudel, 63370 LEMPDES – tél : 04 73 42 14 14